

Concept Senior+ de la Commune d'Estavayer



**Politique communale
en faveur des seniors**

Sommaire

1. Préambule.....	3
2. Résumé.....	4
3. Contextualisation : vieillissement de la population.....	5
4. Cadre légal : principes et disposition.....	8
5. Objectifs et domaines d'intervention.....	10
6. Phase de mise en œuvre pour Estavayer.....	14
A. Création d'un groupe de travail 'Senior+'	15
B. Recensement de l'offre communale en faveur des seniors	15
C. Diagnostic : Estavayer est-elle adaptée pour les seniors ?.....	15
D. Plan de mesures en faveur des seniors	18
7. Références	21
8. Annexes.....	23

Dans le présent document, le terme 'senior' doit s'entendre indifféremment au féminin comme au masculin.

1. Préambule

« A Estavayer, il fait bon vieillir ! »

Intégration, autonomie, reconnaissance des besoins et des compétences : la Loi sur les seniors (LSen) pose d'emblée, à son article 1, des principes novateurs en politique des aînés. Le législateur fribourgeois ne considère pas la personne âgée comme une charge pour la société mais comme un « enrichissement ». Ce changement de paradigme mérite d'être souligné.

Car il faut le marteler ici : les aînés ne constituent pas une frange homogène de la population. Ils sont au contraire le reflet de la diversité sociale des « actifs », dans toute sa richesse, ses différences socio-culturelles et économiques, ses oppositions et contradictions aussi. Un miroir qui renvoie une image de notre société avec, simplement, quelques années de plus.

L'autorité communale doit dès lors savoir reconnaître cet état de fait et moduler ses engagements en fonction de cette diversité, dans le respect de la personne. Estavayer n'a pas attendu Senior+ pour se soucier de ses aînés. Elle a déjà fait beaucoup en leur faveur, en ville ou dans ses villages. La LSen légitime ainsi les actions entreprises depuis plusieurs années, avant même la fusion. Elle agit aussi comme un stimulant. Au-devant d'une population vieillissante, on ne saurait en effet se contenter d'acquis. Le devoir du politique est au contraire d'accompagner cette évolution et, dans la mesure du possible, de l'anticiper.

Le grand mérite de la LSen est de laisser aux communes le soin de développer des prestations selon les besoins d'une population locale qu'elles connaissent bien. L'Etat, lui, donne le cadre et intervient dans des domaines plus généraux : les soins, le maintien à domicile, les services, l'information, notamment. Les rôles, complémentaires, de l'Etat et des communes sont ainsi bien définis. Pour sa part, Estavayer a identifié les secteurs qui nécessitent des améliorations et des actions nouvelles : la création d'un Conseil des aînés, une meilleure information sur l'offre des prestations existantes, la mobilité des seniors, une bourse aux services. L'autorité communale s'engage pour mettre en œuvre ces propositions, dans une perspective évolutive. Pour qu'on ose dire : « A Estavayer, il fait bon vieillir ! »

Claude-Alain Gaillet, conseiller communal
Formation, Sports et Cohésion sociale

2. Résumé

Le présent document vise plusieurs objectifs ;

Il s'intéresse tout d'abord à poser les contours du vieillissement de la population, constat qui est à l'origine de la démarche cantonale de partager entre le canton et les communes les responsabilités à prendre pour les seniors.

Dans ce contexte, la Commune d'Estavayer se doit de répondre aux exigences du Canton et de s'impliquer dans les réponses à donner à la population vieillissante.

Ce document définit ensuite le cadre légal à la rédaction du concept Senior+ puis la participation que se doit d'avoir la Commune d'Estavayer. En effet, en adhérant à ce document, la Commune s'engage à donner des réponses aux besoins de ses seniors dans plusieurs domaines, et manifeste son attention pour leur bien-être.

Pour terminer, ce document décrit les différentes réalisations déjà opérées en faveur des seniors et propose également des pistes concrètes d'intervention pour améliorer leur qualité de vie. En résumé, cette dernière partie répond à deux questions :

- Est-ce que la Commune d'Estavayer est conviviale pour les seniors ?
- Est-il nécessaire d'intervenir afin de répondre à des besoins non satisfaits ou de saisir des opportunités d'améliorations ?

Ce concept n'est pas seulement écrit pour les politiques, il est aussi destiné à informer toute la population afin qu'elle puisse s'intéresser et s'impliquer dans l'intégration des seniors dans notre Commune.

3. Contextualisation : vieillissement de la population

Il n'est plus possible à l'heure actuelle de ne pas considérer le vieillissement de la population comme un enjeu majeur des politiques sociales à venir.

En dessinant les contours du vieillissement de la population se révèle la nécessité d'agir dans les années à venir. C'est pourquoi le Canton, conscient de ces enjeux sociétaux, a mis en place en 2016 la loi sur les seniors (LSen) qui précise que les communes disposaient de 5 ans, soit jusqu'en 2021, pour élaborer des stratégies concrètes en faveur des seniors.

Les contours du vieillissement de la population :

- L'évolution démographique en Suisse démontre que la proportion de seniors augmente. Le Canton de Fribourg n'échappe pas à cette évolution, et la Commune d'Estavayer suit également cette tendance. En 2010, le Canton de Fribourg comptait environ 39'000 personnes de 65 ans et plus, et en 2035, ce sera 80'000.

Les projections tablent ainsi sur un doublement de la population de plus de 65 ans d'ici 15 ans ;

« La population de plus de 65 ans va doubler d'ici 15 ans »

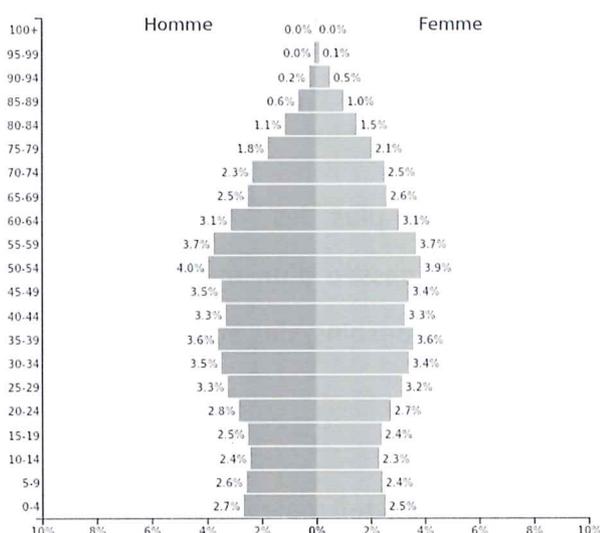
- L'augmentation de l'espérance de vie invite toujours plus les différentes générations à cohabiter et notre société est passée d'un modèle à trois générations à un modèle à quatre générations qui ont des besoins, des attentes et des comportements qui peuvent être très différents ;
- Le prolongement de la vie est une réussite mais également un défi majeur des politiques de santé qui doivent trouver des stratégies dans l'élaboration des mesures de soins. Ainsi les pouvoirs publics, les prestataires de santé publics ou privés, les familles, les bénévoles et les seniors doivent se définir dans les rôles à jouer ;

- Les conséquences du vieillissement sur la santé n'ont pas les mêmes impacts sur chaque individu, ainsi selon les profils socio-économiques et comportementaux, les réponses ne peuvent pas être semblables ;
- L'environnement a une influence sur la personne âgée, c'est pourquoi la Commune d'Estavayer peut avec des aménagements impacter sur la qualité de vie.

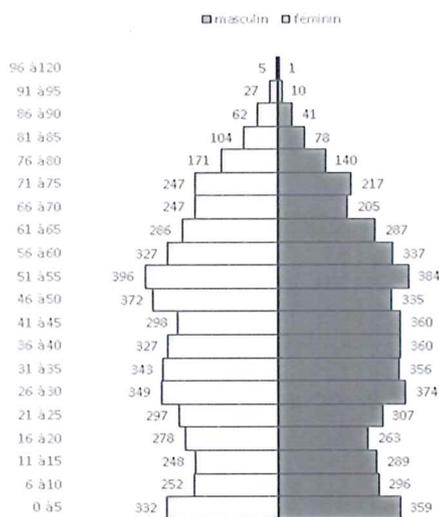
Les graphiques ci-dessous représentent les pyramides des âges en 2020 de la population suisse et de la Commune d'Estavayer cette même année. Il est observable que ces deux pyramides se ressemblent. Il semble alors juste d'imaginer que l'évolution démographique d'Estavayer sera similaire à celle de la Suisse, et que la proportion de seniors doublera d'ici 15 ans.

Pyramides des âges en 2020 :

Population suisse

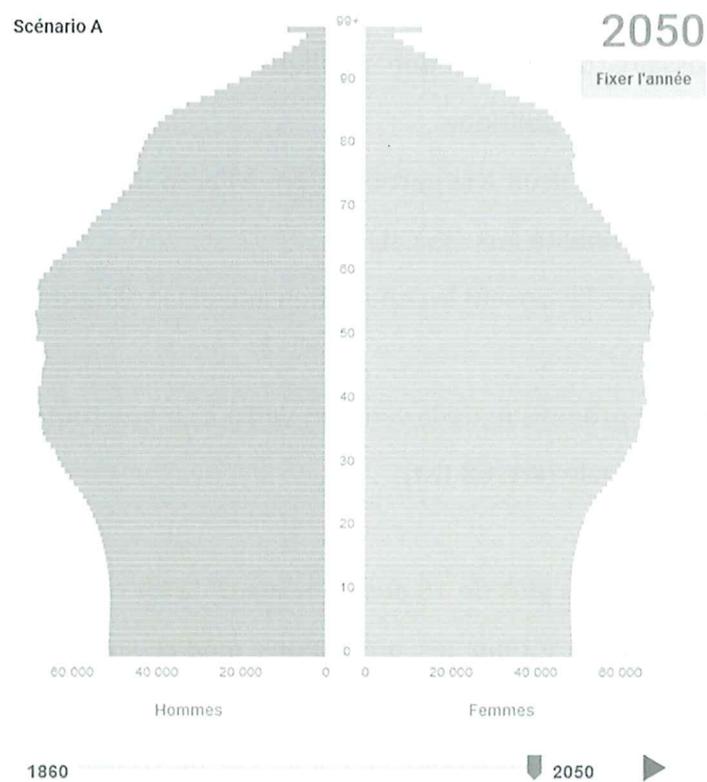


Population d'Estavayer



Le troisième graphique, présent ci-dessous, montre la projection de la pyramide des âges à 2050 pour la Suisse. Par analogie, il est facile d'entrevoir que la situation sera proche à

Estavayer. La modification de la forme de cette pyramide est clairement remarquable et l'augmentation de la population des seniors est alors ici plus perceptible.



Par comparaison aux deux précédents graphiques, **cette pyramide rend visible l'augmentation de la population de seniors dans les prochaines décennies**. Il est clair qu'elle reste large sur le dessus, alors qu'elle a toujours été plus fine.

4. Cadre légal : principes et disposition

La **Constitution du Canton de Fribourg** (Cst) de 2004 a permis de poser le cadre au développement nécessaire d'une politique publique en faveur des seniors. Les articles suivants sont à la base de cette politique :

- Les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité (art. 35 Cst) ;
- L'Etat et les communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations (art. 62 Cst) ;
- L'Etat s'emploie à la promotion de la santé et veille à ce que toute personne ait accès à des soins de qualité égale (art. 68 Cst).

Inspirée de ces articles et après plus de 15 ans de travaux, la **loi sur les seniors** (LSen) a vu le jour en 2016. Appuyée par la loi sur les prestations médico-sociales (LMPS) et la loi sur l'indemnité forfaitaire (LIF), le projet Senior+ est ainsi né. L'article 1 de cette loi sur les seniors précise les objectifs majeurs d'une politique en faveur des personnes vieillissantes :

« En complément à la législation fédérale et cantonale et subsidiairement aux devoirs des proches, la présente loi a pour but de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie » (art. 1, LSen)

Les seniors sont alors placés au centre d'une politique cantonale et communale. Celle-ci a pour buts de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à leur autonomie et à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences.

La loi sur les seniors précise également à l'article 4 quelles sont les compétences communales et le temps à disposition pour élaborer des concepts en faveur des seniors, un délai a alors été fixé pour 2021.

« ¹ Dans les cinq ans suivant l'entrée en vigueur de la présente loi, les communes définissent dans un concept et selon les besoins de la population les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre, en complément des mesures de l'Etat, pour contribuer à atteindre les buts de la présente loi ;

² Elles actualisent leur concept selon les besoins de la population et le transmettent à la Direction chargée de la santé ;

³ Les communes peuvent collaborer entre elles pour accomplir cette tâche ;

⁴ L'Etat soutient les communes dans la mise en place de leur politique ». (art. 4, LSen¹)

¹ Loi sur les seniors du 12 mai 2016 (LSen). Disponible à l'adresse https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/10.3/versions/4960.

5. Objectifs et domaines d'intervention

Le projet Senior+ défend la vision d'une société où le vieillissement est perçu comme un enrichissement de celle-ci, le « + » étant à comprendre comme une plus-value. Il cherche également à condamner l'association de l'image de la personne âgée à celle d'une personne fragilisée. Les seniors ont des compétences et des ressources à mettre en valeur et doivent alors pouvoir évoluer avec dignité dans une société qui favorise leur autonomie tout en respectant leurs besoins. Elle doit pouvoir maintenir le plus longtemps possible les seniors à leur domicile en évitant l'isolement et en impliquant tous les acteurs privés et publics.

Le projet Senior+ a ainsi posé trois objectifs :

- **L'intégration des seniors dans la société ;**
- **L'autonomie des seniors ;**
- **La reconnaissance des besoins et des compétences des seniors.**

La structure du concept Senior+ est basée sur une notion de parcours de vie de la personne vieillissante, ainsi elle suit des étapes tout au long de ce processus de vieillissement. Au cours de chacune d'entre-elles, ce concept permet de placer au centre les défis auxquels sont confrontés les seniors.

Le concept Senior+ définit alors cinq domaines d'intervention pour les pouvoirs publics qui correspondent à chacune de ces étapes de vie. Pour chaque domaine, les trois objectifs de Senior+ restent en ligne de mire.

Les domaines prioritaires d'intervention pour les communes sont les suivants :

- > **Le travail ;**
- > **Le développement personnel ;**
- > **La vie associative et communautaire ;**
- > **Les infrastructures, l'habitat et les services ;**
- > **Les soins et l'accompagnement social.**



Le domaine du travail part du postulat qu'avec l'évolution démographique, la part des seniors dans le monde du travail va devenir de plus en plus importante. Depuis 2020, le nombre de personnes pouvant prétendre à l'AVS augmente massivement, alors que le nombre de personnes entrant dans la vie active reste stable. Ce déséquilibre a des effets sur le marché du travail². Les

personnes arrivant vers l'âge de la retraite doivent être soutenues en cas de chômage, de restructurations ou de licenciements, car ce sont des personnes plus exposées et sujettes à des inégalités de traitement.

→ **Dans notre Commune** : est-ce que l'employabilité des personnes de 50 et plus est favorisée ? Un accès à des cours de formation est-il garanti ? Existe-il des cours de préparation à la retraite ?



Le domaine du développement personnel vise à favoriser une dynamique tendant vers un bien-être. Ce dernier se définit par la complémentarité d'états stables de santé physique et psychique. Les interventions dans ce domaine ont pour buts de favoriser le développement des compétences, de prendre soin de soi, de maîtriser sa vie quotidienne dans une optique de prévention

pour permettre le maintien à domicile.

→ **Dans notre Commune** : est-il possible de trouver des cours spécifiquement destinés aux seniors ? L'offre de loisirs et de formation est-elle suffisante ?

² Afin de mesurer la situation des travailleurs et travailleuses de 50 ans et plus, la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR) va réaliser une étude après avoir invité toutes les personnes de 50 ans et plus, en emploi ou en recherche d'emploi, qui travaillent ou habitent sur le canton de Fribourg à participer à cette étude jusqu'au 15 juillet 2021. Elles pouvaient remplir le questionnaire en ligne, en suivant le lien [<https://www.fr.ch/dee/hes/actualites/situation-sur-le-marche-du-travail-des-50-ans-et-plus-dans-le-canton-de-fribourg>], consulté le 20 mai 2021.



Le domaine de la vie associative et communautaire est lié à la participation active des seniors à la vie locale. Leur engagement sous toutes ses expressions possibles (activités de loisirs, associations locales, politique, ...) va améliorer la cohésion sociale et les échanges entre générations permettront de porter les valeurs d'une

société où les compétences sont multiples et se développent dans la rencontre.

Le retraité ne doit plus être vu comme un désengagement de la vie sociétale, mais comme synonyme d'une meilleure qualité de vie par un engagement, entre autres, dans la vie locale.

→ **Dans notre Commune** : les échanges entre générations sont-ils favorisés ? Trouvons-nous des lieux de rencontres pour les seniors ? Est-ce que les seniors croient aux compétences des plus jeunes et inversement ? Un comportement respectueux et tolérant existe-il entre les générations ?



Le domaine des infrastructures, de l'habitat et des services se doit de garantir à toute personne vieillissante un accès et une sécurité aux infrastructures publiques et agir pour une offre de logement adaptée aux besoins, ainsi que de favoriser leur mobilité par une offre de transport.

L'aménagement de l'habitat est d'une importance majeure pour le maintien à domicile. A cet aménagement, l'offre de transport se veut complémentaire en favorisant l'autonomie dans les déplacements.

→ **Dans notre Commune** : avons-nous des espaces publics suffisamment adaptés aux seniors (bancs, ombre, main courante, ...) ? Existe-il une offre de logements pour les seniors, sont-ils au courant des aides possibles pour adapter leur propre logement ? Des services de livraison de repas sont-ils assurés ?



Le domaine des soins et de l'accompagnement social de la personne fragilisée se doit d'assurer avec bienveillance et dignité une offre de soins adaptés pour la personne accompagnée. Ces soins doivent être accessibles et permettre de favoriser l'autonomie et l'autodétermination. Avec l'apparition des difficultés physiques liées à l'âge, une tension naît entre la préservation du mode de vie antérieure et les rapports aux autres. Lors de ces étapes, la personne vieillissante devient fragile. Ainsi, une intervention dans ce domaine doit être juste, coordonnée entre les différents acteurs, et réévaluée régulièrement pour être adaptée aux besoins.

→ Dans notre Commune : avons-nous des prestations sociales favorisant le maintien à domicile ? Avons-nous des bénévoles sur qui compter, des aides aux proches-aidant ? Existe-il un réseau de soins coordonné ?

6. Phase de mise en œuvre pour Estavayer

Le Canton ayant défini les mesures prioritaires à prendre dans les différents domaines d'intervention³, les communes doivent se charger de définir les mesures à entreprendre pour répondre aux besoins de leur propre population. Afin d'être préparée au mieux au vieillissement de sa population, la Commune d'Estavayer définit au travers de ce concept Senior+ les **opportunités** et les **risques**, tels qu'une entrée prématurée en EMS ou une hospitalisation suite à une chute, liés à cette évolution démographique. Elle a alors pour mission de répertorier toutes les prestations existantes pour les seniors, d'analyser leur pertinence puis de proposer des améliorations dans la perspective où il devrait y en avoir.

« Le risque d'une entrée en EMS trop précoce engendre des coûts considérables pour notre collectivité »

Les différentes phases de mise en œuvre pour Estavayer :

- A. **Création d'un groupe de travail 'Senior+'**
- B. **Recensement de l'offre communale en faveur des seniors**
- C. **Diagnostic : Estavayer est-elle adaptée pour les seniors ?**
- D. **Plan de mesures en faveur des seniors**

³ DIRECTION DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES, 2015, *Concept Senior+*, [https://www.fr.ch/sites/default/files/2018-09/fr_Concept%20Senior%2B.pdf], consulté le 19 mai 2021.

A. Création d'un groupe de travail 'Senior+'

Afin de répondre à l'exigence cantonale de définir une stratégie politique communale en faveur des seniors, un groupe de travail, composé de trois personnes engagées au sein de la Commune au Secrétariat général et au Secteur de l'animation socioculturelle et intégration, a été créé. La création de ce groupe a permis de marquer l'engagement ferme des autorités en faveur des seniors.

Ce groupe a eu le mandat de coordonner et superviser les travaux à réaliser afin de déterminer si l'offre communale existante en faveur des seniors était adéquate, puis après ce diagnostic, de saisir des opportunités d'améliorations.

B. Recensement de l'offre communale en faveur des seniors

Le recensement de l'offre communale en faveur des seniors a été fait entre février et avril 2021⁴. Il a permis de mettre en lumière la pluralité de cette offre mais aussi la méconnaissance de cette dernière par la population staviacoise.

Ce recensement a rendu visible la nécessité de réfléchir à une manière plus claire et pertinente d'informer la population sur les possibilités de soutiens, de loisirs, d'associations et d'aides offerts aux seniors de la Commune d'Estavayer. Il est évident qu'**une communication plus claire de l'offre doit être établie**, en multipliant les supports (flyers, internet, journaux, ...) et les modalités (oraux, traductions, pictogrammes, ...).

C. Diagnostic : Estavayer est-elle adaptée pour les seniors ?

La Commune d'Estavayer doit évaluer si l'offre aux seniors est adaptée. Après avoir recensé cette offre, l'idée de créer un groupe de réflexion composé de seniors a tout de suite été

⁴ Voir en annexe ce recensement de l'offre existante à Estavayer en faveur des seniors.

approuvée. Qui de mieux visé que des seniors eux-mêmes afin de se prononcer sur l'offre qui leur est destinée.

Un atelier de réflexion a alors vu le jour et a été mené le 8 avril 2021 avec pour fil conducteur « Le 3^{ème} âge de nos rêves ». Cet atelier a permis de cerner les domaines dans lesquels une amélioration était nécessaire et où le focus devait être placé.

Sans surprise, le domaine des soins reste prioritaire lorsque la santé commence à décliner. A ce propos, il est évoqué l'inquiétude face au manque de médecins de famille sur la Commune. Ensuite, **le domaine de la vie associative et communautaire est le plus important des domaines à développer** aux yeux des personnes représentatives des seniors. En effet, ces derniers incarnaient et plébiscitaient une retraite active et engagée où notre Commune devait garantir des accès à la vie sociétale pour les seniors en favorisant leur intégration et la reconnaissance de leurs compétences.

En ce sens, il a été proposé de **créer une bourse aux services**, qui permettrait aux seniors et aux générations plus jeunes d'offrir et de profiter des compétences de chacune des personnes prêtes à aller vers.

Après les domaines prioritaires où des améliorations ont été proposées, un questionnaire a été complété lors de l'atelier. Ce questionnaire est un outil d'évaluation de la Société Suisse de Gérontologie qui permet de juger de la qualité de la convivialité d'une commune envers ses seniors⁵. Il a donc été répondu à la question suivante :

« **Nous voulons
vivre et nous
amuser !** »

Extrait d'entretiens
lors de l'atelier du 8
avril 2021.

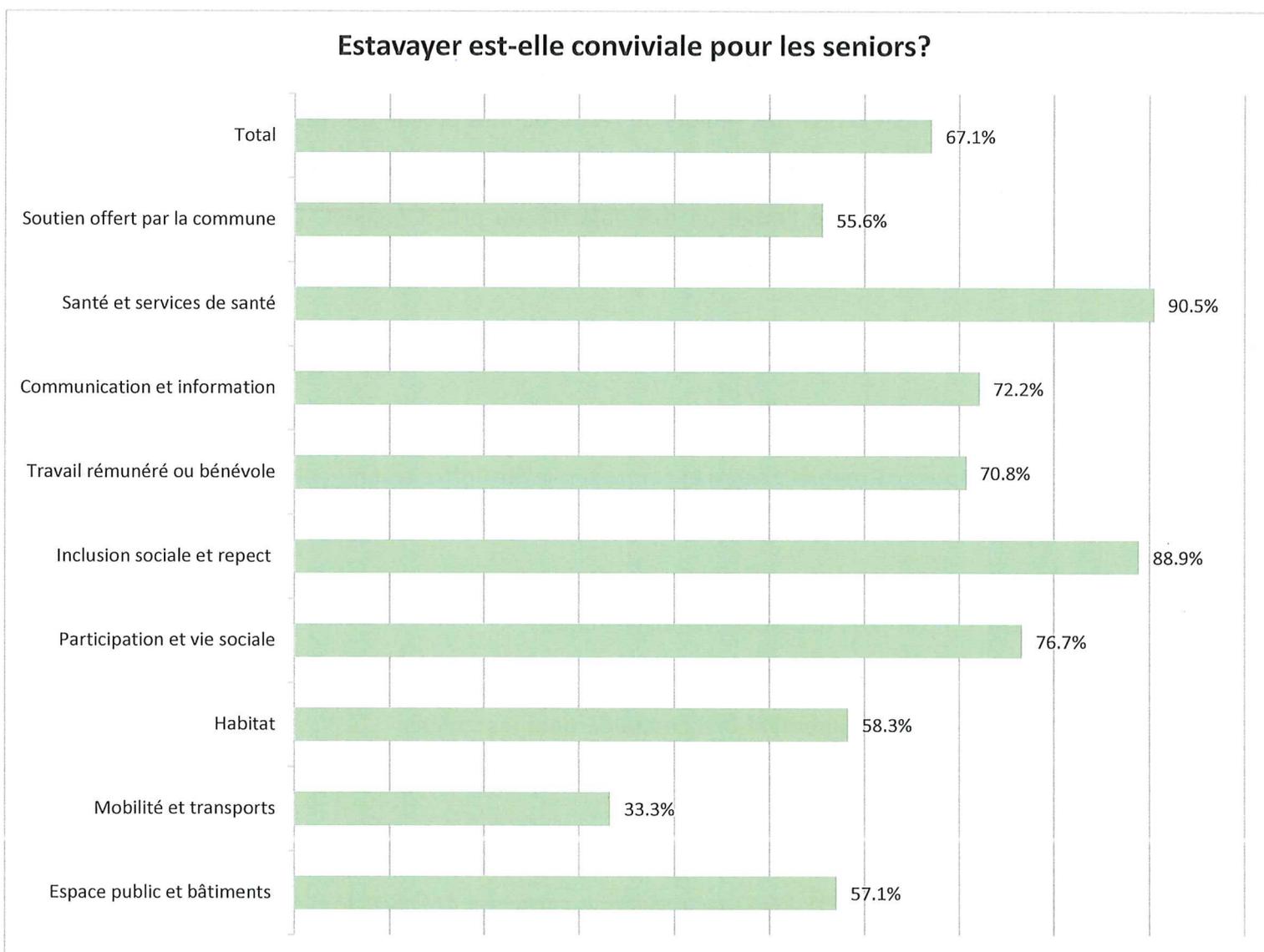
« **Estavayer est-elle une commune conviviale pour les seniors ?** »

⁵ SOCIÉTÉ SUISSE DE GERONTOLOGIE, 2012, *Ma commune est-elle conviviale pour les personnes âgées ?*, Critères et questionnaire d'auto-évaluation à l'usage des responsables politiques, autorités, administration, prestataires de services et population, [<http://www.sgg-ssg.ch/fr/publications-de-la-ssg>], consulté le 8 avril 2021.

La Commune d'Estavayer est alors vue comme une commune conviviale pour les seniors, elle est jugée comme étant à 70% adaptée aux seniors. La qualité de ses services de santé, l'inclusion sociale et le respect sont des domaines à mettre en lumière, car ils sont adaptés aux seniors à 90%. Les efforts restent à maintenir pour ne pas imaginer se reposer sur cette évaluation.

Un mauvais point pour la mobilité et le transport qui ne sont adaptés qu'à 30% aux seniors. En ce sens, il est proposé de **travailler au développement de la mobilité pour les seniors**. Une amélioration dans ce domaine favorisera le maintien à domicile, en lien étroit au développement de la mobilité.

Pour plus de précisions, voilà les résultats du sondage. L'échelle va de 0% (pas du tout adapté aux seniors) à 100% (très adapté aux seniors).



Lors de l'été 2020, un sondage avait été effectué auprès de toute la population staviacoise, demandé par la Commune d'Estavayer et réalisé par la Haute école de gestion de Fribourg⁶. Le groupe de travail pour la rédaction de ce concept Senior+ a sollicité une nouvelle fois les auteurs de ce sondage en leur demandant une analyse descriptive détaillée et spécifique aux personnes de 50 ans et plus, afin de ne marquer que les contours des avis de cette population. Les questions avaient une orientation plus pratique que celles posées dans le cadre du sondage sur la convivialité de la Commune envers les seniors mais il en ressort une même importance appuyée afin de développer et favoriser une mobilité douce, des habitats adaptés en termes de sécurité et de loyers, une vie sociale et une bonne communication.

D. Plan de mesures en faveur des seniors

Le groupe de travail 'Senior+' s'est efforcé tout au long du processus de construction de cette politique communale en faveur des seniors de rester au plus proche des réalités du terrain tout en étant à l'écoute des seniors. En effet, les améliorations proposées doivent être adaptées aux besoins comme l'exige un des objectifs du projet Senior+. De fait, il n'y a également aucune pertinence à proposer des offres qui ne seraient pas en lien aux demandes.

En synthétisant les améliorations proposées lors des phases B. et C., le groupe de travail 'Senior+' propose à la Commune d'Estavayer d'entreprendre les mesures suivantes :

- > **Communiquer de manière claire et compréhensible l'offre communale en faveur des aînés**
- > **S'assurer d'un nombre suffisant de médecins généralistes pour sa population en prenant en compte l'évolution démographique**
- > **Créer une bourse aux services**
- > **Travailler au développement de la mobilité pour les seniors**

⁶ HAUTE ECOLE DE GESTION DE FRIBOURG, *Enquête relative au programme de législature / Analyse descriptive / Graphiques de proportion sur les populations 50 – 65 et 66 ans et plus*, sous la dir. Prof. Magali Dubosson, 2020.

Ces mesures sont en lien direct avec les besoins de la population d'Estavayer et afin de garantir leur mise en place, le groupe de travail 'Senior+' s'engage à **mettre en place un Conseil des seniors** pour l'automne 2021.

La responsabilité de cet engagement est de la Commune qui assoit là un ancrage fort pour la réussite de cette politique communale en faveur des seniors et des mesures y relatives. La création de ce Conseil des seniors est un appui déterminant et par la suite, une force de proposition dans tous les domaines que ce concept aborde.

Ce Conseil sera constituée de seniors habitant sur le territoire communal et portant un vif intérêt à l'intégration des seniors dans notre Commune, tout en favorisant leur autonomie et la reconnaissance de leurs besoins, comme de leurs compétences ; objectifs du projet Senior+.

Ce Conseil sera également garant de la mise en place des mesures proposées et se fera l'écho des besoins des seniors afin que d'autres améliorations puissent être envisagées. Ainsi, il maintiendra un focus sur cette politique communale en faveur des seniors qui restera au centre des préoccupations politiques pour les prochaines années à venir, et se devra de faire le lien avec la population staviacoise. Ensemble, les politiques et la population pourront construire et maintenir un environnement favorable aux seniors.

« Ensemble, les politiques et la population pourront construire et maintenir un environnement favorable aux seniors »

La Commune d'Estavayer valide ce concept Senior+ et s'engage dans une politique en faveur des seniors aux contours définis.

Le présent document a été lu et approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 26 juillet 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL



Eric Chassot
Syndic



Brigitte Pautre
Secrétaire générale adjointe

7. Références

ATELIER DE RÉFLEXION EN MILIEU SENIOR+, 8 avril 2021, *Le 3^{ème} âge de nos rêves*, Estavayer.

COMMUNE D'ESTAVAYER, 2017-2021, *Rapports de gestion*, documents internes.

Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 (Cst), état au 22 mars 2019. Disponible à l'adresse https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2004/2129_cc/fr, consulté le 19 mai 2021.

DIRECTION DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES, 2015, *Concept Senior+*, [https://www.fr.ch/sites/default/files/2018-09/fr_Concept%20Senior%2B.pdf], consulté le 19 mai 2021.

HAUTE ECOLE DE GESTION DE FRIBOURG, *Enquête relative au programme de législature / Analyse descriptive / Graphiques de proportion sur les populations 50 – 65 et 66 ans et plus*, sous la dir. Prof. Magali Dubosson, 2020.

HORIZON, Fédération fribourgeoise des retraités, automne 2020, *Le vaste chantier de Senior+*, n°53.

Loi sur les seniors du 12 mai 2016 (LSen). Disponible à l'adresse https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/10.3/versions/4960, consulté le 19 mai 2021.

RÉSEAU SANTE ET SOCIAL DE LA GRUYÈRE, 2020, *Concept communal en faveur des seniors*, Modèle à l'intention des communes du district de la Gruyère, [file:///C:/Users/der/Downloads/5.1_RSSG_Concept-communal_seniors.pdf], consulté à plusieurs reprises entre janvier et mai 2021.

SOCIÉTÉ SUISSE DE GÉRONTOLOGIE, 2012, *Ma commune est-elle conviviale pour les personnes âgées ?*, Critères et questionnaire d'auto-évaluation à l'usage des responsables politiques,

autorités, administration, prestataires de services et population, [<http://www.sgg-ssg.ch/fr/publications-de-la-ssg>], consulté le 8 avril 2021.



Rédaction : Commune d'Estavayer

Photos : images libres de droit

8. Annexes

a. Composition du groupe de travail Senior+ et des personnes présentes lors de l'atelier de réflexion

Le groupe de travail du concept Senior+ pour la Commune d'Estavayer a réuni les personnes suivantes : Mme Delphine Rapin, cheffe du Secteur de l'animation socioculturelle et intégration, M. Lionel Conus, secrétaire général et M. Thomas Raaflaub, coordinateur estasympa.

Sous la responsabilité du Secteur de l'animation socioculturelle et intégration, la rédaction du concept Senior+ s'est développée grâce à l'implication de plusieurs acteurs. Le groupe de travail remercie particulièrement les personnes qui ont participé à l'atelier de réflexion le 8 avril 2021. Notons les présences engagées de Mmes Béatrice Bocion, Marie-Thérèse Buchs, Delphine Rapin, Marie-Hélène Zurkinden et MM. François Blanc, Joseph Borcard, José Catano, Louis Duc, Hervé Galeuchet, Bernard Lambert, Bernard Noble, Thomas Raaflaub, Christophe Pillonel, Jean-François Zürch.

Ces personnes ont permis de nourrir et consolider les réflexions déjà en cours.

b. Questions et résultats au sondage SSG

06/04/2021

Check - Plattform Altersfreundliche Gemeinde.ch



Évaluation

Les résultats vous montrent à quel point vous êtes convivial avec les personnes âgées dans votre évaluation personnelle de votre communauté, ville ou quartier dans son ensemble et dans les dimensions individuelles.

Vous pouvez voir votre résultat personnel en pourcentage sur la droite. L'échelle va de 0% (pas du tout adapté aux aînés) à 100% (très adapté aux aînés).

Espace public et bâtiments



Mobilité et transports



Habitat



Participation et vie sociale



Inclusion sociale et respect



Travail rémunéré ou bénévole



https://altersfreundliche-gemeinde.ch/fr/check?tx_powermail_pi1%5Baction%5D=create&tx_powermail_pi1%5Bcontroller%5D=Form&clash=27c... 1/2

06/04/2021

Check - Plattform Altersfreundliche Gemeinde.ch

Communication et information



Santé et services de santé



Soutien offert par la commune



Total



https://altersfreundliche-gemeinde.ch/fr/check?tx_powermail_pi1%5Baction%5D=create&tx_powermail_pi1%5Bcontroller%5D=Form&clash=27c... 2/2

c. HAUTE ECOLE DE GESTION DE FRIBOURG, *Analyse descriptive / Graphiques de proportion sur les populations 50 – 65 et 66 ans et plus*, sous la dir. Prof. Magali Dubosson, 2020.

Un lien sur le site internet de la Commune d'Estavayer sera mis en place. Ce sondage, d'une septantaine de pages, pourra être consulté en ligne.

d. Recensement de l'offre existante pour Estavayer en faveur de ses seniors faite entre février et avril 2021

OFFRE	BREF DESCRIPTIF
Activités pour les seniors	<p><u>Estavayer-Font-Vuissens</u> :</p> <p>Repas 1x/an et après-midi jeux (loto et autres) à la Prillaz dès 64 ans (femmes), dès 65 ans (hommes). Rens. Après-midi: Béatrice Bocion et Danièle Berger</p> <p><u>Bussy-Morens-Ruyères-Sévaz</u>:</p> <p>Club des aînés de BMRS. Rens. pdt Roland Vésy</p> <p><u>Vernay (Autavaux – Forel – Montbrelloz – Les Planches)</u>:</p> <p>o Quo Vadis (organise une course et les petits déjeuners 1X/mois d'octobre à mars env). Rens. pdte Françoise Barras</p> <p>o Groupement des dames (organise un repas 1x/an)</p> <p><u>Murist</u> :</p> <p>o USL organise des lotos et un repas 1x/an – Rens. Colette Ansermet (secrétaire)</p> <p>o « le bon accueil » organise des après-midis récréatifs 1x/mois. Rens. Béatrice Bossy</p>
Alzheimer Fribourg	
Aquagym	<p>Piscine du Stavia</p> <p>Rens. auprès de Pierre Oberson</p>
Association fribourgeoise des malentendants	
Association suisse de l'épilepsie	
Association suisse des aînés	
Association suisse des fibromyalgiques à Yverdon	
Association suisse des polyarthritiques	
Association suisse pour la prévention du tabagisme	
Association suisse romande intervenant contre les maladies neuro-musculaires	
Caritas	consultations spéciales/épicerie

Centre de prévention des dépendances be, fr, so	
Croix bleue be, fr, so + permanence sos alcool	
Croix-Rouge	boutique zig-zig/aide aux proches/deux générations sous le même toit/repas accompagnés/service de transport/service de visites à domicile/service aide aux proches/système d'alarme/directives anticipées
Diabète suisse	
EMS	Les Mouettes. 80 lits répartis en 25 chambres à un lit et 28 chambres à deux lits
Estasympa	Activités diverses (jardinage, couture, ateliers, café-contact, autres) Rens. Delphine Rapin
Fédération suisse des aveugles et malvoyants – fribourg	
Fédération suisse des sourds SGB-FSS – secrétariat romand à Lausanne	
FFR - fédération fribourgeoise des retraités	Président Bernard Noble
Gym pour les aînés	Rens. auprès de Martha Pittet
HIB Broye Site d'Estavayer	
infoseniors	site internet qui permet de trouver rapidement l'information appropriée (par catégorie et lieu de vie)
les n° d'urgence : 144 118 117 143 145	
ligne téléphonique proches aidants - canton de FR	
Ligue fribourgeoise contre le cancer	
ligue fribourgeoise contre le rhumatisme	
ligue pulmonaire (à Fribourg)	
Livraison de repas à domicile - - La Rosière - free lunch -> M. Christian Anthamatten 076 512 03 60	
Medhome	Médecins à domicile
Parkinson Suisse à Lausanne + hotline gratuite	Information, conseil et entraide
Passe-Partout Broye Transports bénévoles	Transport des personnes à mobilité réduite

Prévention suicide Fribourg	
Pro Senectute	sport/activités/aide pour remplir la feuille d'impôts/moyens auxiliaires : location et vente/maintien à domicile/conciergerie sociale/service de réparation et entretien (sauf électricité)/consultation sociale/suivi administratif/préparation des paiements/aide financière/financement EMS/adapter l'habitat/calculateur de PC/Docupass: le dossier pour les dispositions personnelles/Habitat50plus/bibliothèque/formation CFF mobile/Tavolata
Procap & plusport	
Promotion de la santé mentale	
RFSM	Réseau fribourgeois de santé mentale
Secutel téléalarme - Croix-Rouge	association secutel et moyens auxiliaires vd, vs, fr (v.sasbd)
Service d'aide et de soins à domicile de la Broye	Aide à domicile/soins à domicile/organisation des aides et soins à domicile/subventions/indemnités forfaitaires - proches aidants
service de l'Édilité - ramassage de certains déchets	
Tavolata (Pro Senectute)	Mardi à Fétigny M. Sartori Jean-Yves Tél : 079 206 82 44 Mardi à Seiry Mme Ginette Van der Veken Tél : 078 878 66 24 Mercredi à Léchelles M. Gérald Ducotterd Tél : 079 797 68 23 / 026 660 24 20 Samedi à Seiry M. Cédric Waeber Tél : 079 390 77 12
Université populaire des aînés - Fribourg	
Vignette pers. À mobilité réduite	OCN – office circulation et navigation pour avoir une vignette
Voltigo : équipe mobile de soins palliatifs Palliaphone – hotline soins palliatifs VALM (veiller, accompagner là et Maintenant) acc. bénévole de pers. gravement malades ou en fin de vie	